NOKIA ANNONCE SON PROJET DE DIRECTION ET D'ORGANISATION POUR L'ENTITE QUI SERA ISSUE DU RAPPROCHEMENT ENTRE NOKIA ET ALCATEL-LUCENT

Nokia Corporation

Communiqué de presse

7 octobre 2015

Nokia annonce son projet de direction et d'organisation pour l'entité qui sera issue du rapprochement entre Nokia et Alcatel-Lucent.

Espoo, Finlande – Nokia a dévoilé aujourd'hui le projet de direction et d'organisation que le Groupe entend mettre en place à l'issue de l'offre publique d'échange portant sur les titres d'Alcatel-Lucent, qui a été annoncée le 15 avril 2015, et sous réserve de son succès. Avec cette opération, Nokia ambitionne de créer un leader de l'innovation dans les technologies et les services de nouvelle génération pour un monde connecté en IP et souhaite que le nouvel ensemble pose les jalons d'une offre de couverture en continu de l'ensemble des besoins de connectivité des hommes et des objets où qu'ils se trouvent.

"Nous réalisons de très grands progrès afin d'être prêt à opérer comme une entité intégrée, une fois que le projet d'offre publique d'échange sera finalisé" a déclaré Rajeev Suri, Président et Directeur Général de Nokia. "Après avoir mené un processus de sélection rigoureux, j'ai le plaisir de vous annoncer la future organisation envisagée de la société et les dirigeants exceptionnels qui contribueront à dessiner les contours des prochaines étapes de la transformation de Nokia".

Une fois l'offre d'échange finalisée, l'activité Networks serait construite autour de quatre divisions opérationnelles: Mobile Networks, Fixed Networks, Applications & Analytics et IP/Optical Networks. Ces divisions fourniraient un portefeuille intégré de produits, de logiciels et de services afin de permettre à l'entité combinée d'apporter à ses clients les meilleures solutions réseaux de nouvelle génération et les services associés. Parallèlement, Nokia Technologies continuerait d'opérer en tant que division opérationnelle séparée. Chaque division opérationnelle aurait la responsabilité stratégique, opérationnelle et financière de son portefeuille et serait entièrement responsable de l'atteinte de ses objectifs. Les quatre divisions opérationnelles de l'activité Networks auraient une cellule commune en

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 (11)

charge de l'intégration et de la transformation, afin de mener à bien les synergies et de piloter les activités liées à l'intégration. Les dirigeants de ces divisions opérationnelles seraient directement rattachés au Président et Directeur Général de Nokia :

- Mobile Networks (MN) comprendrait l'ensemble des portefeuilles Radio de Nokia et d'Alcatel-Lucent et la majeure partie de leurs portefeuilles convergents Cœur de Réseau (Core Network) incluant les activités IMS/VoLTE et gestion du trafic des données (Subscriber Data Management), ainsi que l'activité Global Services liée aux réseaux mobiles. Cette division comprendrait aussi les activités Transmissions hertziennes (Microwave) d'Alcatel-Lucent et l'ensemble de l'activité intégrée Services gérés (Managed Services) de l'entité combinée. Grâce à la combinaison de ces actifs, la division Mobile Networks fournirait des solutions intégrées de pointe pour les réseaux mobiles, sur les plateformes actuelles et à venir, ainsi qu'une gamme complète de services professionnels et de services liés aux produits. Le Président nommé pour la division Mobile Networks serait Samih Elhage, qui est actuellement Vice-Président Exécutif et Directeur Financier et des Opérations de Nokia Networks.
- Fixed Networks (FN) comprendrait les activités actuelles Réseaux fixes (Fixed Networks) d'Alcatel-Lucent, dont l'innovation de pointe et la position sur le marché seraient davantage renforcées par une collaboration accrue avec les autres divisions opérationnelles. Cette division opérationnelle fournirait les produits et services d'accès au réseau cuivre et fibre, afin d'offrir aux clients les solutions ultra haut-débit en continu pour transformer leurs réseaux, déployant la fibre au coût le plus compétitif. Le Président nommé pour la division Fixed Networks serait Federico Guillén, qui est actuellement Président de la division Fixed Networks d'Alcatel-Lucent.
- Applications & Analytics (A&A) combinerait les activités liées aux Logiciels et Analyse de données (Software and Data Analytics) des deux entreprises. Ce portefeuille complet d'applications inclurait la gestion de l'expérience client (Customer Experience Management), OSS, distincte de la gestion du réseau telle que l'exécution des services et l'assurance, la politique de facturation, les Services, Cloud Stacks, le management et l'orchestration, la communication et la collaboration, les solutions de sécurité, l'intelligence-réseau et l'analyse, la gestion des appareils, et les plateformes de gestion de la connectivité de l'Internet des

COMMUNIQUE DE PRESSE

3 (11)

Objets. CloudBand serait également rattachée à cette division opérationnelle, qui aurait vocation à piloter l'effort d'innovation pour répondre aux besoins à venir, centrés sur la convergence et le cloud. Le Président nommé pour la division Applications & Analytics serait Bhaskar Gorti, qui est actuellement Président de la division IP Platforms d'Alcatel-Lucent.

- IP/Optical Networks (ION) rassemblerait les activités actuelles d'Alcatel-Lucent de routage IP (IP Routing), de Transport Optique et les activités IP vidéo (Optical Transport and IP video), la start-up de logiciels virtualisés de contrôle (SDN Software Defined Networking), Nuage, ainsi que le portefeuille Nokia IP partner et Packet Core. IP/Optical Networks continuerait d'assurer le leadership technologique d'Alcatel-Lucent, en construisant des infrastructures IP/Optical d'envergure à la fois pour les fournisseurs d'accès et, de plus en plus, pour des clients professionnels de l'univers digital et technologique. Le Président nommé pour la division IP/Optical Networks serait Basil Alwan, qui est actuellement Président de la division IP Routing et Transport d'Alcatel-Lucent.
- Nokia Technologies (TECH) resterait une entité séparée, clairement orientée sur la fourniture de licences et l'incubation de nouvelles technologies. Nokia Technologies conserverait ses propres activités d'innovation, de développement produit et de commercialisation. Ramzi Haidamus conserverait son rôle actuel de Président de Nokia Technologies.

Nokia prévoit d'organiser son reporting financier en deux segments clés : Nokia Technologies et l'activité Networks. Cette dernière comprendrait les divisions opérationnelles Mobile Networks, Fixed Networks, Applications & Analytics et IP/Optical Networks. Nokia prévoit également de fournir séparément des données financières sélectives pour chacune des quatre divisions opérationnelles de l'activité Networks, afin d'assurer aux investisseurs une transparence sur la performance de chacune de ces divisions. Nokia prévoit d'annoncer de plus amples précisions sur la nouvelle structure de reporting financier à l'issue de l'offre publique d'échange envisagée.

"Notre objectif est de faire de chacune de nos divisions opérationnelles un leader incontesté sur son marché respectif et de créer un portefeuille combiné qui réponde à la diversité et à l'ampleur des besoins de nos clients, ayant pour dénominateur commun le souci permanent de l'innovation, de la qualité et de l'exécution sans faille" a déclaré Rajeev Suri. "Notre but est que chacune de nos divisions opérationnelles soit leader en matière d'innovation, en capitalisant sur les compétences inégalées en

COMMUNIQUE DE PRESSE

4 (11)

R&D du nouvel ensemble, pour fournir les meilleurs produits et services à nos clients, et enfin pour assurer la création de valeur à long-terme de notre entreprise."

L'entité combinée devrait disposer d'une organisation des ventes commune à l'ensemble des divisions opérationnelles, exception faite de Nokia Technologies. En outre, une fois l'offre publique d'échange finalisée, elle serait composée de six directions supplémentaires dont les dirigeants seraient directement rattachés au Président et Directeur Général.

- Timo Ihamuotila, actuellement Vice-Président Exécutif et Directeur Financier Groupe de Nokia, occuperait le rôle de **Directeur Financier** (*Chief Financial Officer*). Il serait en charge de toutes les fonctions finance et superviserait la gestion, efficace et systématique de la performance, le reporting externe et interne, ainsi que le processus d'allocation des ressources. Il serait également responsable des relations investisseurs, de l'exécution des fusions & acquisitions et de la trésorerie.
- Ashish Chowdhary, actuellement Directeur des Activités (Chief Business Officer) de Nokia Networks, serait le Directeur des Opérations Clients (Chief Customer Operations Officer) et mènerait l'organisation des Opérations Clients à l'échelle mondiale, responsable de la relation clients et des ventes dans toutes les divisions opérationnelles. Les Opérations Clients seraient organisées à l'échelle mondiale en sept marchés et seraient l'unique point de contact pour les clients « Entreprise » et « Télécommunication » sur l'ensemble des produits et services. Les Opérations Clients joueraient un rôle de catalyseur des ventes dans les divisions opérationnelles et assureraient un service client hors pair pour faire de Nokia l'équipementier de référence dans les télécommunications.
- Marc Rouanne, actuellement Vice-Président Exécutif et Responsable des activités Mobile Broadband de Nokia Networks, occuperait le poste de Directeur de l'Innovation et des Opérations (Chief Innovation & Operating Officer). Il aurait deux rôles majeurs : l'innovation et les opérations, et l'ensemble des activités impactant les fonctions transverses opérationnelles devant être rattaché à cette direction. Il piloterait l'innovation de pointe de Nokia en matière de vitesse Internet, en s'appuyant sur la puissance des Bell Labs et de FutureWorks pour dessiner la vision de Nokia pour l'ensemble des divisions opérationnelles. Le Directeur de l'Innovation et des Opérations piloterait également la stratégie digitale de l'entité combinée dans l'IT et le Cloud afin de créer un environnement agile et collaboratif pour les ingénieurs d'excellence du

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 (11)

Groupe. Il serait en charge de la qualité, de la sécurité de l'information, de la production, des opérations de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que d'autres départements tels que l'immobilier, les centres de données et les laboratoires. Le Directeur de l'Innovation et des Opérations serait également en charge des achats au niveau mondial, de la transformation et de l'intégration de bout en bout du nouvel ensemble, et travaillerait en étroite collaboration avec le Directeur Financier sur la gestion de la performance au sein de l'entreprise.

- Hans-Jürgen Bill, actuellement Vice-Président Exécutif, Ressources Humaines de Nokia, occuperait le poste de Directeur des Ressources Humaines (Chief Human Resources Officer). Il serait responsable du développement des dirigeants et des talents, du recrutement et des politiques de ressources humaines, ainsi que de la politique de rémunération et avantages sociaux de l'entreprise. Les Ressources Humaines auraient un rôle clé dans le développement d'un environnement diversifié et international, et d'un esprit entrepreneurial au sein du nouvel ensemble.
- Kathrin Buvac, actuellement Vice-Présidente, Stratégie Corporate de Nokia Networks, serait Directeur de la Stratégie (Chief Strategy Officer). Elle serait en charge de la définition de la stratégie d'entreprise de Nokia et de l'orientation stratégique à long-terme, de la veille de marchés et des concurrents, du développement corporate qui inclue la priorisation des cibles de croissance externe pour le Groupe, en coordination avec le Directeur Financier et des partenariats stratégiques pour le Groupe. Elle serait également en charge de piloter et d'intégrer la stratégie commerciale du Groupe et les équipes en charge du développement commercial, ainsi que l'équipe d'innovation du Directeur de l'Innovation et des Opérations, afin de garantir une exécution cohérente de la stratégie. En ligne avec notre vision d'un Monde Programmable, elle serait également responsable de la stratégie de Nokia dans l'Internet des Objets.
- Barry French, actuellement Directeur du Marketing et Vice-Président Exécutif, Marketing et
 Relations Institutionnelles de Nokia, occuperait le poste de Directeur du Marketing (Chief
 Marketing Officer) et serait responsable de la Direction du Marketing et des Affaires
 Institutionnelles (Marketing and Corporate Affairs). Les responsabilités de cette direction
 incluraient le marketing régional et corporate, les communications interne et externe, les
 relations institutionnelles, la responsabilité sociétale la santé et la sécurité des employés et la

COMMUNIQUE DE PRESSE

6 (11)

- gestion et préservation de la marque Nokia. Il serait en charge de définir les grandes orientations du marketing produit des différentes divisions opérationnelles.
- Maria Varsellona, actuellement Vice-Présidente Exécutif et Directeur Juridique de Nokia, occuperait le rôle de Directeur Juridique (Chief Legal Officer). Elle serait en charge de la supervision et de la gestion de toutes les affaires juridiques, contractuelles et liées à la gouvernance d'entreprise, à l'éthique et à la conformité à l'échelle mondiale de Nokia, et conseillerait le Président et Directeur Général, le Conseil d'Administration et les dirigeants de la société sur l'ensemble de ces sujets.

Les changements proposés ne seraient mis en œuvre qu'à l'issue du succès de l'offre publique d'échange* sous réserve de la réalisation des procédures de consultations des instances représentatives du personnel concernées.

Comme annoncé hier, Alcatel-Lucent continuera à opérer sa filiale de câbles sous-marins, Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN), comme une entité détenue à 100%. Nokia prévoit de gérer ASN comme une entité séparée.

Comme précédemment annoncé, Nokia a pris la décision de vendre HERE, son activité de cartographie et de services de localisation, à un consortium de constructeurs automobiles allemands. HERE continuera d'opérer en tant qu'entité séparée jusqu'à ce que la transaction soit finalisée, mais ne figure pas dans les plans de la future organisation de Nokia. La vente de HERE devait être finalisée au premier trimestre 2016, et Nokia prévoit d'inscrire HERE comme activité hors périmètre dans son reporting financier à partir du troisième trimestre 2015.

(*) Nokia détenant plus de 50.00% du capital d'Alcatel-Lucent sur une base entièrement diluée.

MICRO-SITE

Rendez-vous sur <u>www.newconnectivity.com</u> pour retrouver plus d'informations sur l'opération ainsi que des biographies des dirigeants de l'entité combinée.

COMMUNIQUE DE PRESSE

7 (11)

CONTACTS MEDIA

Contact principal : Nokia Communications

Tel. +358 (0) 10 448 4900

Email: press.services@nokia.com

Contact complémentaire : Communication Alcatel-Lucent

Simon Poulter, simon.poulter@alcatel-lucent.com

T: +33 (0)1 55 14 10 06

Valérie La Gamba, valerie.la_gamba@alcatel-lucent.com

T: +33 (0)1 55 14 15 91

CONTACTS INVESTISSEURS

Relations Investisseurs Nokia

Tel. +358 4080 3 4080

Email: investor.relations@nokia.com

Relations Investisseurs Alcatel-Lucent

Marisa Baldo, marisa.baldo@alcatel-lucent.com

T: +33 (0)1 55 14 11 20

Tom Bevilacqua, thomas.bevilacqua@alcatel-lucent.com

T: + 1 908-582-7998

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 (11)

A PROPOS DE NOKIA

En se concentrant sur les possibilités humaines de la technologie, Nokia rassemble les technologies aidant les hommes à se connecter. Nos trois entités sont des leaders dans leurs domaines respectifs. Nokia Networks fournit des logiciels et des services d'infrastructure à haut débit, Here fournit des services de cartographie, de navigation et de localisation, enfin, Nokia Technologies fournit des développements technologiques avancés ainsi que la gestion des droits d'usage. www.nokia.com

A PROPOS D'ALCATEL-LUCENT

Alcatel-Lucent est le spécialiste des réseaux IP, de l'accès très haut débit et du cloud. Chaque jour, nous nous engageons à rendre les communications plus innovantes, plus durables et plus accessibles, pour leurs utilisateurs, les entreprises et les pouvoirs publics, partout dans le monde. Notre mission : inventer et construire les réseaux de confiance qui libèrent la valeur de chacun de nos clients. À chaque succès son réseau.

Pour plus d'informations, visitez le site d'Alcatel-Lucent à l'adresse http://www.alcatel-lucent.fr. Découvrez également les dernières actualités du Blog et suivez-nous sur Twitter @AlcatelLucent.

CE DOCUMENT NE PEUT ETRE DIFFUSE, PUBLIE OU DISTRIBUE, EN TOUTE OU PARTIE, VERS OU A PARTIR DE TOUTE JURIDICTION OÙ CELA CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES LOIS OU REGLEMENTS EN VIGUEUR DANS CES JURIDICTIONS.

ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

Ce communiqué de presse contient des éléments prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de Nokia ainsi que ses prévisions pour les événements et évolutions à venir. Certains de ces éléments prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes et expressions tels que « anticiper », « devoir », « penser », « prévoir », « anticiper », « croire », « estimer », « s'attendre », « continuer », « pourrait », « peut », « planifier », « projeter » et d'autres expressions similaires. Ces éléments prospectifs comprennent des déclarations relatives au projet de direction et d'organisation après la

COMMUNIQUE DE PRESSE

9 (11)

réalisation de l'offre publique d'échange, aux caractéristiques, structure et organisation attendus du groupe combiné, à la structure de reporting financier du groupe combiné, à la cession de HERE, ainsi qu'au moment attendu de réalisation de la cession de HERE. Ces éléments prospectifs demeurent soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart échappent à notre contrôle, et qui pourraient entraîner des résultats effectifs significativement différents par rapport à ceux envisagés. Ces éléments prospectifs sont basés sur nos croyances, hypothèses et attentes quant aux performances futures, en tenant compte des informations qui sont actuellement à notre disposition. Ces éléments prospectifs ne sont que des prévisions fondées sur nos attentes actuelles et notre perception des événements et évolutions à venir et sont soumis à des risques et incertitudes difficiles à prévoir dès lors qu'ils se rapportent à des événements à venir et dépendent de circonstances futures. Ces risques et incertitudes comprennent la capacité de Nokia à intégrer Alcatel-Lucent au sein des opérations de Nokia ; la performance de l'économie mondiale ; le potentiel de croissance dans l'utilisation d'internet et des technologies; la consolidation et la convergence de l'industrie, de ses fournisseurs et de ses clients; l'impact des changements de réglementation ; la perturbation causée par l'opération envisagée qui rendrait plus difficile le maintien des relations avec la clientèle, les salariés ou les fournisseurs, de même que l'impact sur le groupe combiné (après la réalisation de l'opération envisagée avec Alcatel-Lucent) de tous autres facteurs de risque périodiquement publiés par Alcatel Lucent et Nokia auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC »).

Les éléments prospectifs doivent être lus conjointement avec les autres avertissements formulés par ailleurs, notamment dans la section Facteurs de Risque du document d'enregistrement sur le Formulaire F-4 (Registration Statement on Form F-4) (tel que défini ci-après), dans les rapports annuels plus récents de Nokia et d'Alcatel Lucent sur le Formulaire 20-F (Form 20-F), dans les rapports fournis sur le Formulaire 6-K (Form 6-K), et dans tous autres documents déposés par Nokia ou Alcatel Lucent auprès de la SEC. Tous les éléments prospectifs mentionnés dans ce document sont qualifiés dans leur intégralité par ces avertissements, et il n'existe aucune garantie quant aux résultats effectifs ou à la réalisation des développements que nous attendons ou, même si ces évolutions se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences envisagées ou les effets escomptés sur notre groupe, nos activités ou opérations. Sauf dans les cas prévus par la règlementation en vigueur, nous ne prenons aucun engagement quant à l'actualisation ou à la révision publique de ces énoncés prospectifs, résultant

COMMUNIQUE DE PRESSE

10 (11)

de toute nouvelle information, tous événements futurs ou toutes autres circonstances quelle qu'elles soient.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE IMPORTANTE

Ce communiqué de presse se rapporte à l'offre publique d'échange envisagée par Nokia consistant à échanger la totalité des actions ordinaires et des obligations convertibles émises par Alcatel Lucent contre des actions ordinaires nouvelles de Nokia. Ce communiqué de presse a une vocation exclusivement informative et ne constitue pas une quelconque offre d'acquérir, d'échanger, ou une sollicitation d'une offre de céder ou d'échanger toute action ordinaire et obligation convertible émise par Alcatel Lucent. Ce communiqué de presse ne saurait en outre se substituer en aucun cas à la déclaration d'offre publique sur le Schedule TO ou au Prospectus préliminaire/offre publique d'échange (Preliminary Prospectus/Offer to Exchange) inclus dans le document d'enregistrement sur le formulaire F-4 (le « Registration Statement »), dont un projet préliminaire a été déposé par Nokia auprès de la SEC le 14 août 2015, à la déclaration de sollicitation/recommandation (Solicitation/Recommendation Statement) sur le Schedule 14D-9 à déposer par Alcatel Lucent auprès de la SEC, au prospectus d'admission de Nokia devant être déposé par Nokia auprès de la Finnish Financial Supervisory Authority, à la note d'information à déposer par Nokia auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), et soumise à l'examen de l'AMF, ou à la note en réponse à déposer par Alcatel Lucent auprès de l'AMF (en ce compris la lettre d'envoi (letter of transmittal) et les documents y afférents, tels que modifiés ou complétés de temps à autres, la « Documentation d'Offre d'Échange »). Aucune offre de titres ne peut être effectuée aux États-Unis sans un prospectus conforme aux conditions énumérées dans la Section 10 du United States Securities Act of 1933. L'offre publique d'échange envisagée sera mise en œuvre exclusivement sur le fondement de la Documentation d'Offre d'Échange.

L'offre publique d'échange au profit de personnes ayant la qualité de résident, ressortissant ou citoyen de juridictions situées en dehors de la France ou des États-Unis, ou leurs teneurs de compte (custodians), prête-noms (nominees) ou fiduciaires (trustees) (les « Actionnaires Exclus ») doit être effectuée exclusivement en conformité avec la législation de leur juridiction. Il revient aux Actionnaires Exclus qui entendent accepter une offre publique d'échange, de s'informer et de s'assurer qu'ils agissent, dans le cadre de cette offre publique d'échange, en conformité avec la législation de leur juridiction respective. La Documentation d'Offre d'Échange, autre que l'avant-projet de Registration

COMMUNIQUE DE PRESSE

11 (11)

Statement, n'a pas encore été déposée auprès des régulateurs compétents, notamment la SEC. L'offre publique sera mise en œuvre exclusivement sur le fondement de la Documentation d'Offre d'Échange.

LES INVESTISSEURS ET LES DÉTENTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES SONT INVITÉS À LIRE LA DOCUMENTATION D'OFFRE D'ÉCHANGE ET TOUS AUTRES DOCUMENTS QUE NOKIA OU ALCATEL LUCENT ONT DÉPOSÉ OU DÉPOSERONT AUPRÈS DE LA SEC, DE L'AMF, DU NASDAQ HELSINKI OU DE LA FINNISH FINANCIAL SUPERVISORY AUTHORITY DÈS QU'ILS SERONT DISPONIBLES CAR ILS CONTIENNENT OU CONTIENDRONT DES INFORMATIONS IMPORTANTES QUE LES INVESTISSEURS ET LES DÉTENTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES DOIVENT PRENDRE EN COMPTE AVANT TOUTE PRISE DE DÉCISION CONCERNANT L'OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE ENVISAGÉE.

Les informations contenues dans ce communiqué de presse ne doivent pas être publiées, diffusées ou distribuées, directement ou indirectement, dans toute juridiction où la publication, la diffusion ou la distribution de ces informations est restreinte par les lois ou les règlements. Ainsi, les personnes dans les juridictions où ces documents sont publiés, diffusés ou distribués doivent s'informer de telles restrictions légales ou réglementaires et s'y conformer. Nokia et Alcatel Lucent n'engagent en aucune manière leur responsabilité dans le cas d'une quelconque violation de ces restrictions par une quelconque personne.

La Documentation d'Offre d'Échange et les autres documents mentionnés ci-dessus, lorsqu'ils sont déposés ou enregistrés à la SEC par Nokia ou Alcatel Lucent, selon le cas, y compris l'avant-projet de *Registration Statement*, sont ou (seront) disponibles gratuitement sur le site internet de la SEC (www.sec.gov).

Lorsque l'offre publique d'échange aura été déposée par Nokia et approuvée par l'AMF, la note d'information de Nokia ainsi que la note en réponse d'Alcatel Lucent, contenant des informations détaillées relatives à l'offre publique d'échange, seront disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org), de Nokia (http://company.nokia.com/en) et d'Alcatel Lucent (www.alcatel-lucent.com).